

PROCES-VERBAL SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2018

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Polyvalente d'Aumont en Halatte, commune membre, le mercredi quatorze novembre deux mille dix-huit à vingt heures. A cette occasion, le Conseil Communautaire a notamment décidé les points suivants :

- 1/ Désignation de Monsieur L'HELGOUALC'H en tant que secrétaire de séance,
- 2/ Retrait du point à l'ordre du jour,
- 3/ Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attributions porté à la connaissance des élus
- 4/ Autorisation de signature du Président de la convention relative à la mise en place de l'opération « *Action Cœur de Ville* »,
- 5/ Adoption des modalités d'attribution et d'usage des avantages en nature pour le personnel de la Communauté de Communes,
- 6/ Autorisation du Président d'avoir recours à un contrat d'apprentissage,
- 7/ Adoption du régime indemnitaire du cadre d'emplois des Educateurs Territoriaux de jeunes Enfants – Mise en place de l'Indemnité Forfaitaire Représentative de Sujétions et de Travaux Supplémentaires (IFRSTS),
- 8/ Autorisation donnée au Président pour la création d'un poste de chargé de mission Programme Local d'Habitat (PLH) / Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- 9/ Adoption de la Décision Modificative n°2 du budget principal,
- 10/ Autorisation donnée au Président de signer la convention relative au groupement de commande, nécessaire à la conclusion d'un marché public de prestations intellectuelles, pour la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, dans le cadre d'une démarche mutualisée pour l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial, à l'échelle du territoire des Communautés de Communes de l'Aire Cantilienne, du Pays d'Oise et d'Halatte et de Senlis Sud Oise,
- 11/ Autorisation donnée au Président pour la signature de la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021,
- 12/ Avis défavorable sur le projet d'extension de l'Etablissement Public Foncier de l'Etat et de superposition avec l'Etablissement Public Foncier de l'Oise (EPFLO),
- 13/ Autorisation donnée au Président de signer l'avenant n° 1 au Contrat de Redynamisation du Site de la Défense (CRSD) BA110,
- 14/ Autorisation donnée au Président de signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) – Relais d'Assistants Maternelles,

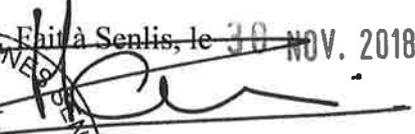
15/ Avis favorable relatif au projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV),

16/ Autorisation donnée au Président de signer la convention relative à la constitution d'une co-maitrise d'ouvrage, en vue de la réalisation des travaux de voirie, d'eau et d'assainissement de l'Avenue Eugène Gazeau entre la Communauté de Communes Senlis Sud Oise et la Ville de Senlis,

17/ Adoption du versement d'une indemnité de conseil de 80% au comptable public,

18/ Questions orales,

Fait à Senlis, le 30 NOV. 2018



Philippe **CHARRIER**
Président de la CC Senlis Sud Oise
Maire de Chamant